
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Trélazé, le jeudi 10 novembre 2022

Economie Sociale et Solidaire : Une stratégie renforcée jusqu'en 2028

2ème région française en termes d'emplois dans l'économie Sociale et Solidaire (12.5% de l'emploi total), les Pays de la Loire comptent près de 162 000 salariés et plus de 15 000 établissements. L'économie sociale et solidaire rassemble les entreprises qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale. Elle est transversale dans ses activités et représente un ensemble d'acteurs économiques de poids : en France, 10 % du PIB et 200 000 entreprises et structures et 2,38 millions de salariés.

La Stratégie régionale de l'ESS 2022-2028 portée collectivement, a été officiellement signée aujourd'hui au sein d'une entreprise de son écosystème, Envie 2E 49 à Trélazé qui porte le Pôle Territorial de Coopération Economique « FIBRES 49 », par ses trois pilotes : la Région, l'Etat (DREETS et DRAJES) et la Banque des Territoires. Elle porte aujourd'hui l'ambition de mieux détecter, mieux accompagner et mieux valoriser les projets économiques au service d'une économie performante et agile sur les territoires.

Même si l'ESS n'a pas échappé aux transformations de la crise, les capacités de résistance, d'adaptation et d'innovation de ses entreprises lui ont permis d'amorcer une reprise plus forte que dans les autres secteurs.

La nouvelle stratégie a été pensée comme **un outil opérationnel (14 objectifs et 20 actions)** réaffirmant le rôle et les missions de chacun au sein d'un écosystème large et permettant aux porteurs de projet dans l'ESS de **bénéficier non seulement des actions d'accompagnement à la création « classique » mais également de mobiliser au moment le plus opportun, les réseaux de l'ESS.**

« Les concertations que nous avons menées pour élaborer le nouveau Schéma Régional de Développement Economique, d'Industrialisation et d'Internationalisation adopté en même temps que la Stratégie Régionale de l'ESS, cette année, confirment ce que la crise a mis en lumière : l'accélération à donner pour relever le défi des transitions durables, préserver l'ancrage de nos savoir-faire sur le territoire, et ainsi consolider notre socle industriel et nos emplois. » explique Eric Grelier, vice-président de la Région des Pays de la Loire, en charge des entreprises.

« Cette nouvelle stratégie régionale de l'Economie Sociale et Solidaire va permettre d'aller plus loin encore dans la cohérence de l'offre territoriale dédiée à travers les dispositifs d'accompagnement des structures. Nous avons plus que jamais besoin d'accompagner ces acteurs historiques comme les acteurs émergents pour nous enrichir de leurs diversités. Le Pôle Territorial de Coopération Economique Fibres Fibres 49, qui nous accueille, est la parfaite illustration de cette complémentarité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de l'offre de services de chacun au service du bien-être sociétal et de la diminution de notre empreinte environnementale. » - Didier Martin, préfet de région Pays de la Loire

« La Banque des Territoires est un contributeur majeur du secteur de l'ESS, dans lequel elle a investi plus de 300 millions d'euros entre 2020 et 2022 à travers ses 16 directions régionales. Ainsi dans les Pays de la Loire, la Banque des Territoires s'engage aux côtés de la Région et de l'Etat en signant la Stratégie régionale de l'ESS pour 6 ans afin de renforcer son accompagnement des acteurs de l'ESS. La Banque des Territoires travaille et collabore pour créer les conditions favorables au changement d'échelle de cette économie aux modèles innovants dont l'utilité sociale est au cœur de son ambition. » - Gilles BONNY, directeur régional adjoint de la Banque des Territoires des Pays de la Loire.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle Stratégie régionale pour l'économie sociale et solidaire 14 objectifs et 20 actions

Axe 1 – Accompagner l'émergence et la pérennité des projets économiques de l'ESS

- ① **Garantir un accompagnement de qualité tout au long du projet entrepreneurial :**
 - O1 : Accompagner l'entrepreneuriat (création/reprise) dans l'ESS vers des modèles pérennes
 - O2 : Accompagner les entreprises dans leur développement ou leur changement d'échelle
 - O3 : Consolider le modèle économique et les emplois des structures de l'ESS en cas de fragilités
 - O4 : Promouvoir l'innovation sociale dans toutes les entreprises
 - O5 : Faciliter l'émergence et la structuration de projets économiques collectifs
- ② **Professionaliser l'environnement au bénéfice des projets :**
 - O6 : Améliorer la connaissance des compétences disponibles dans les réseaux de l'ESS
 - O7 : Renforcer la spécialisation des réseaux sur leur plus-value par rapport au parcours « classique » de la création d'entreprise
 - O8 : Accompagner la professionnalisation du modèle associatif au service du modèle économique
 - O9 : S'appuyer sur les réussites pour valoriser l'entrepreneuriat dans l'ESS

Axe 2 - Créer un réseau d'accompagnement maillé élargi en soutien des projets

- ① **Assurer une vision commune au service des projets économiques de l'ESS :**
 - O10 : Garantir l'articulation des financements et une vision "projet"
 - O11 : Assurer une gouvernance partenariale afin d'évaluer les actions mises en œuvre
 - O12 : Continuer l'organisation de temps collectifs ouverts entre acteurs de l'ESS
- ② **Développer la territorialisation des actions en faveur de l'ESS :**
 - O13 : Renforcer le partenariat avec les EPCI pour une action de proximité
 - O14 : Faire monter en compétence les acteurs des tiers-lieux